**NOS HONORAIRES**

**Au 13 Mars 2018**

**------**

5 000,00 € sur le prix de vente compris entre 30 000 € et 44 999 €

6 000,00 € sur le prix de vente compris entre 45 000 € et 79 999 €

7 000,00 € sur le prix de vente compris entre 80 000 € et 99 999 €

8 000,00 € sur le prix de vente compris entre 100 000 € et 149 999 €

8 500,00 € sur le prix de vente compris entre 150 000 € et 179 999 €

 8 700,00 € sur le prix de vente compris entre 180 000 € et 194 999 €

**A partir de 195 000 Euros**

**4,5 %, En mandat simple.**

**4,00 % En mandat exclusif**

**HONORAIRES SUR LA VENTE DE TERRAIN**

**6%** Dans le cadre d’un dossier complet fourni par le Vendeur.

 **10%** Dans le cas ou nous chargeons de sa constitution

Nos PRIX s’entendent **T.V.A. 20 % incluse** à la charge du Vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

**PRESTATIONS COMPRISES dans ces honoraires :**

* L’accueil à l’agence et le temps passé à renseigner les vendeurs et les acquéreurs potentiels dans le cadre de leur projet : agence chauffée et ouverte pour vous recevoir avec le sourire toute l’année du mardi au samedi inclus.
* Toutes les prises d’informations ( salon, congrès de l’immobilier….) et formation du personnel pour vous renseigner au mieux dans le respect des lois qui ne cessent d’évoluer.
* Toutes les assurances et garanties financières nécessaires au bon exercice de cette profession réglementée.

AVANT LA SIGNATURE D’UN MANDAT :

* Les rendez-vous sur le terrain : prises de mesure et de photos, évaluation des biens,
* la remise de l’avis de valeur à l’agence et prise de décision sur la mise en vente ou L’acquisition potentielle.

DANS LE CAS D’UNE MISE EN VENTE OU DECISION D’ACQUISITION :

* Rédaction et signature du mandat et documents annexes,
* Mise en place et /ou étude des dossiers techniques et juridiques,
* Commercialisation des biens avec :

. Diffusion sur les différents supports nationaux ( rédaction et paiement pour la diffusion des annonces ),

* Présentation des biens à l’agence et découverte des clients acquéreurs dans le souhait d’éviter au maximum les visites inutiles.
* Visites des propriétés avec les acquéreurs potentiels incluant le temps passé, les frais de transport et de personnel.

DANS LE CAS D’UNE CONCRÉTISATION ( ACHAT / VENTE )

* Négociation du prix de vente et des éléments constitutifs de la vente avec les parties.
* Constitution du dossier et **RÉDACTION DU COMPROMIS**
* Signature du **compromis** **A L’AGENCE avec les parties.** (sauf cas particulier )
* Suivi du dossier avec le notaire et les parties entre le compromis et la signature de l’acte authentique.
* Autres services rendus……